



Élu.e.s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 31 janvier 2022

Intervention de **Jean-François TALLIO**

Délibération 26 : Dénomination allée piétonne

Cher.e.s collègues,

La ville s'efforce de réduire l'écart entre le nombre de rues portant des noms de personnalités masculines et féminines. Bien évidemment, et comme cela a déjà été le cas en 2021, nous y souscrivons pour atteindre la parité.

Aujourd'hui, nous nommons une allée et une impasse. Nous espérons demain que pour une rue, une avenue, un boulevard ou une place, ce sera le nom d'une femme qui sera donné.

Cependant, une fois de plus, nous regrettons la méthode, à savoir l'absence de participation dans le choix de la personnalité.

Pour être clair, car Mr Sulim semble penser que nous tenons personnellement, en tant qu'élu.e.s du groupe Saint-Herblain en Commun, à y participer. Ce n'est pas cela.

Ce que nous demandons, et c'est ce que nous demandions déjà le 14 décembre 2020 lors de la dénomination de la rue Pauline Kergomard, c'est d'associer des habitantes et des habitants, pourquoi pas riverains de la voie à nommer, et pourquoi pas des classes, et ainsi renforcer leur participation à la vie de la cité.

Les démarches existent dans bien d'autres villes. Je vous invite par exemple à consulter, non pas le site "jeparticipe.saint-herblain.fr mais : <https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/rues-guillaumet>

Je tiens à préciser que je ne fais pas ici la promotion de telle ou telle étiquette politique.

Nous attendons donc qu'une procédure claire, transparente et participative serve à l'adoption de futurs noms de rues, et sommes prêts à y contribuer.

Je vous remercie.

